

énergie, sa politique d'affermissement et d'expansion des marchés de l'Empire.

Mes ministres ont chargé une commission royale de leur présenter des avis sur les mesures propres à réaliser dans la pratique les conclusions de la commission Duncan.

En conformité de l'entente conclue entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta, des commissions royales ont reçu pour mission de déterminer, le cas échéant, les indemnités dues à ces provinces pour la période postérieure à 1905, pendant laquelle la gestion de leurs ressources naturelles relevait du Gouvernement du Canada.

Mes ministres étudient, de concert avec les gouvernements des provinces des Prairies, l'état des régions qui ont souffert de périodes intermittentes de sécheresse, pour trouver des mesures propres à résoudre définitivement ce grave problème.

Des mesures interviendront en vue d'améliorer les conditions de travail, de procurer aux ouvriers un niveau de vie plus élevé et plus stable, de fixer un minimum de salaires et un maximum d'heures de travail par semaine, et de rendre l'incidence des impôts plus conforme à la capacité de payer.

Vous serez invités à adopter des mesures destinées à protéger le consommateur et le producteur de denrées essentielles contre des méthodes de commerce déloyales et à régulariser, dans l'intérêt général, la concentration des organismes de production et de distribution.

Vous serez appelés aussi à adopter des mesures qui permettront à l'épargnant de se protéger contre l'exploitation.

Vous serez invités à modifier et codifier les lois relatives aux brevets et aux inventions.

Mon Gouvernement songe à l'opportunité d'établir, dans les pénitenciers du Canada, un régime analogue à celui qu'on nomme "Borstal System" en Angleterre, et dont il étudie le fonctionnement.

Mes ministres élaborent un plan en vue de réorganiser les services de l'Etat, pour les mieux préparer à remplir leurs lourdes tâches. Vous serez appelés à étudier des mesures autorisant la réalisation de la première partie de ce plan.

Vous serez invités à autoriser la création d'un conseil économique, dont la fonction sera de conseiller mes ministres sur toutes les questions économiques qui touchent au bien-être de la nation.

Le quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier a donné lieu à des fêtes dignes de l'événement, dans les principaux endroits où il s'est arrêté au cours de ses voyages de découverte. Des délégués du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis y ont participé. Cette célébration et la visite d'une mission française, nombreuse et distinguée, ont créé de nouveaux liens de sympathie.

Mes ministres ont eu le souci constant de maintenir la paix et aussi la bonne harmonie entre les nations sur qui nous devons compter pour atteindre ce but. On constate à des signes évidents un apaisement, en Europe, de l'état de tension et du malaise politique qui avaient accéléré la course aux armements et aux restrictions économiques; ce résultat est, pour une large part, imputable à une détermination nouvelle d'utiliser les moyens de conciliation et de collaboration de la Société des Nations. Mon Gouvernement se propose d'appuyer cette politique et de travailler en vue d'une réduction progressive des armements et de la stabilisation des relations économiques internationales.

[M. l'Orateur.]

L'année 1935 sera mémorable pour tous les sujets de Sa Gracieuse Majesté le roi George V. Le 6 mai, nous célébrerons dans tout l'empire britannique le 25^e anniversaire de son accession au trône. Ce jour-là, nous nous unirons tous pour rendre grâce à Tout-Puissant d'avoir ainsi préservé Sa Majesté, dont la sagesse et le dévouement au bien-être de ses sujets sont pour ceux-ci d'incalculables bienfaits. Mes ministres étudient des mesures, qu'ils annonceront bientôt, grâce auxquelles le peuple canadien aura l'occasion de commémorer dignement cette grande date de l'histoire de notre Empire et de témoigner de son attachement et de sa fidélité à son souverain bien-aimé.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine vous seront bientôt présentés.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je sais que vous vous consacrez au service du pays avec ardeur et résolution. Les problèmes qui se posent à vous diffèrent beaucoup, quant à leur nature et à leur gravité, de ceux que vous avez résolus dans le passé; je sais, toutefois, que vous surmonterez ceux de l'heure actuelle avec le même esprit de foi et de détermination qui a porté le Canada à un rang élevé parmi les nations.

Que Dieu vous donne la force d'appuyer, par vos efforts incessants, cette marche soutenue vers des jours meilleurs.

Le très hon. M. BENNETT propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération lundi prochain.

La motion est adoptée.

COMITES SPECIAUX PERMANENTS

Le très hon. M. BENNETT propose:

La nomination d'un comité spécial pour préparer avec toute la diligence possible la liste des membres qui devront composer les comités permanents de la Chambre et en faire rapport, cela en conformité de l'article 63 du règlement de la Chambre, ce comité étant composé de MM. Rhodes, Dupré, Simpson (Algoma-Ouest), Stewart (Edmonton-Ouest) et Casgrain.

La motion est adoptée.

COMMISSION DE REGIE INTERNE

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre) transmet le message suivant de S. Exc. le Gouverneur général:

Son Excellence le Gouverneur général transmet un message à la Chambre des communes approuvant une délibération du conseil nommant le très hon. sir George Perley, ministre sans portefeuille; l'hon. Donald M. Sutherland, ministre des Pensions et de la Santé; l'hon. M. Thomas G. Murphy, ministre de l'Intérieur et surintendant des Affaires Indiennes et l'hon. Maurice Dupré, Solliciteur général, pour agir